



COMMUNIQUE
Paris, le 13 octobre 2026

Samuel Paty, Dominique Bernard Défendre les libertés, protéger les personnels

FO Agriculture rend hommage à **Samuel Paty et à Dominique Bernard**, assassinés les **16 octobre 2020 et 13 octobre 2023** par des individus se **réclamant d'une idéologie islamiste radicale**.

Leurs crimes sont l'œuvre de fanatiques. Ils n'engagent ni une religion ni celles et ceux qui la pratiquent, et rien ne justifie qu'on les y associe.

Nous exprimons notre solidarité avec leurs familles, leurs proches, leurs collègues et leurs élèves. Leur mémoire engage toute la communauté éducative, dont l'enseignement agricole.

À travers eux, ce sont la transmission des savoirs, la liberté de penser et l'émancipation par l'éducation qui ont été attaquées.

Par ailleurs, le 12 octobre, au collège Joseph-Lakanal d'Aubagne, un chef d'établissement et une enseignante ont été blessés par arme à feu. Les circonstances de ce drame relèvent de l'enquête en cours et ne doivent pas être confondues avec les attentats de 2020 et de 2023.

FO Agriculture apporte son soutien aux victimes, à leurs collègues, aux élèves et à leurs familles.

Ces événements, de nature différente, rappellent une même exigence : aucun personnel ne doit travailler dans la peur. La protection des agents est une responsabilité de l'employeur.

FO Agriculture demande que le ministère de l'Agriculture :

- Garantisse une protection fonctionnelle effective et rapide aux agents victimes ou menacés ;
- Assure un accompagnement psychologique et un soutien de proximité aux équipes touchées ;
- Renforce la formation des personnels et des équipes de direction à la prévention et à la gestion des violences et des situations de crise ;
- Donne aux établissements d'enseignement agricole les moyens humains nécessaires, notamment en vie scolaire, pour assurer la sécurité de tous.

Fidèle à la Charte d'Amiens, **FO Agriculture** défend un syndicalisme libre et indépendant, qui rassemble les travailleurs au-delà de leurs opinions.

Défendre la paix, la liberté, la laïcité et la solidarité, c'est refuser la haine et les intimidations, garantir la liberté de conscience et permettre à chacun d'enseigner, d'apprendre et de débattre librement.